

Pour prolonger ce dimanche...

AU DÉBUT DU CARÊME

Heureux, frères, celui qui, en ces jours saints, a bien soin de veiller sur lui-même, comme il le faut. Comme tout homme, en effet, il lui est arrivé de pécher par faiblesse ou par négligence mais précisément, Dieu a donné ces saints jours, pour qu'il prenne soin de son âme avec vigilance et humilité, et qu'en faisant pénitence pendant cette période, il soit purifié des péchés de toute l'année. Alors son âme est soulagée de son fardeau, il s'approche avec pureté du saint jour de la Résurrection, et renouvelé par la pénitence de ces saints jeûnes, il participe aux saints Mystères sans encourir de condamnation, et demeure dans la joie et l'allégresse spirituelle, célébrant avec Dieu toute la cinquantaine de la sainte Pâque, qui est, comme on l'a dit, "*la résurrection de l'âme*". Au reste, c'est pour le signifier que nous ne fléchissons pas le genou à l'église durant tout le temps pascal.

Quiconque veut être purifié des péchés de toute l'année au moyen de ces jours, doit d'abord se garder de l'indiscrétion dans la nourriture, car selon les Pères, l'indiscrétion dans la nourriture est la source de tout mal chez l'homme. Dans l'usage de la nourriture, c'est une même action de manger par besoin et de manger par plaisir, mais le péché est dans l'intention. Il mange par besoin celui qui, s'étant fixé une ration journalière, la diminue s'il se rend compte, par l'alourdissement qu'elle lui cause, qu'il faut en retrancher quelque chose. Si, au contraire, cette ration, loin de l'alourdir, ne soutient pas son corps et doit être légèrement augmentée, il y ajoute un petit supplément. De cette manière, il évalue avec précision ses besoins et se conforme ensuite à ce qui a été fixé, non pour le plaisir, mais dans le but de maintenir la force de son corps. Il lui faut aussi prendre cette nourriture avec action de grâces, en se jugeant dans son cœur indigne d'un tel secours.

Voilà pour la tempérance du ventre. Mais nous ne devons pas seulement surveiller notre régime alimentaire, il faut éviter pareillement tout autre péché et jeûner aussi bien de la langue que du ventre, en nous abstenant de la médisance, du mensonge, du bavardage, des injures, de la colère, en un mot de toute faute qui se commet par la langue. Il nous faut également pratiquer le jeûne des yeux, en ne regardant pas de choses vaines, en évitant un regard trop hardi, en ne dévisageant personne impudemment. Il faut interdire de même aux mains et aux pieds toute

action mauvaise. Pratiquant ainsi un jeûne agréable à Dieu, comme dit saint Basile, en nous abstenant de tout le mal qui se commet par chacun de nos sens, nous approcherons du saint jour de la Résurrection, renouvelés, purifiés et dignes de participer aux saints Mystères, comme nous l'avons dit déjà. Nous sortirons d'abord à la rencontre de Notre-Seigneur et nous l'accueillerons avec des palmes et des rameaux d'olivier, tandis qu'assis sur un ânon, il fera son entrée dans la cité sainte. Nous irons à sa rencontre avec des palmes comme au-devant d'un vainqueur, puis qu'il a vaincu pour nous. Nous porterons aussi des rameaux d'olivier pour implorer sa miséricorde, afin que, comme il a vaincu pour nous, nous soyons aussi victorieux grâce à lui.

Dorothee de GAZA

Cette semaine à l'abbaye...

Dimanche 18 février	I^e DIMANCHE DU TEMPS DE CARÊME
Lundi 19 février	<i>férie du Temps de Carême</i>
Mardi 20 février	<i>férie du Temps de Carême</i>
Mercredi 21 février	<i>férie du Temps de Carême</i>
Jeudi 22 février	<i>Fête de la Chair de saint Pierre, Apôtre</i>
Vendredi 23 février	<i>férie du Temps de Carême</i>
Samedi 24 février	<i>férie du Temps de Carême</i>
Dimanche 25 février	II^e DIMANCHE DU TEMPS DE CARÊME

Horaires

	<i>Le dimanche</i>		<i>En semaine</i>
7 ^h 15	LAUDES	7 ^h 00	LAUDES
10 ^h 30	EUCARISTIE	7 ^h 25	EUCARISTIE
17 ^h	VEPRES	17 ^h 30	VEPRES
19 ^h 35	COMPLIES	19 ^h 35	COMPLIES

Abbaye Notre-Dame d'Oelenberg

F - 68950 REININGUE - Tél. : 03 89 82 93 25 - Fax : 03 89 81 86 07

Site Internet : <http://www.abbaye-oelenberg.com>